



MUNICIPALITÉ

**PREAVIS N° 04/2017
AU CONSEIL COMMUNAL DE MIES**

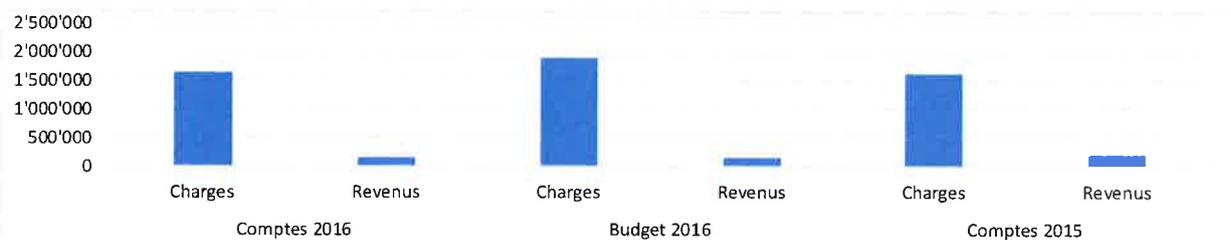
COMPTES 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

L'année 2016 boucle avec un résultat négatif de CHF 3'105'613,93 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 1'627'500.-. Ce résultat négatif est obtenu après avoir attribué CHF 5'300'000.- à titre de provision aux factures sociales et péréquatives 2016, en attendant les décomptes définitifs du Canton.

1. ADMINISTRATION GENERALE

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'648'918	164'642	1'905'000	150'500	1'632'952	204'954



Globalement, les charges sont en ligne avec les comptes 2015.

Le poste 140.318.5 est en augmentation, en raison des frais d'expertises et honoraires générés par la problématique péréquative et la mise en application de la LAT.

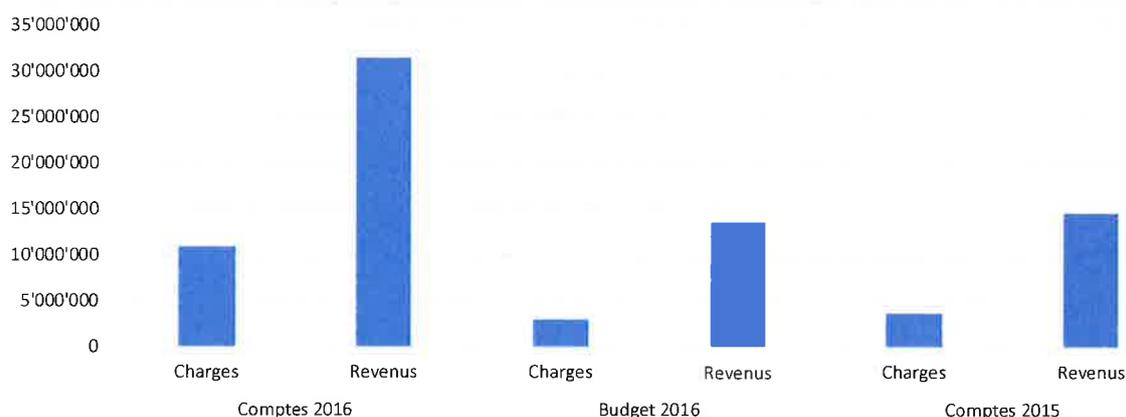
La rubrique 140.352.6 comporte la contribution annuelle de la Commune au Conseil régional, soit CHF 39'340.-. L'écart de charges par rapport au budget s'explique par le fait qu'aucune participation à un projet n'a été requise en 2016 au travers du DISREN. On rappellera à cet égard que nous avons actionné la clause de sauvegarde et que, dès lors, l'engagement de la Commune plafonne à un point d'impôt communal par an.

L'écart des charges sur le compte 150.365.3 par rapport au budget provient du transfert du centre de Jeunes à l'AJET.

L'accroissement des revenus résulte essentiellement d'une augmentation des demandes de naturalisations, compte 140.439.1, et de la rétrocession de l'Office des Poursuites.

2. FINANCES

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11'026'384	31'558'604	3'026'500	13'662'000	3'693'093	14'699'878



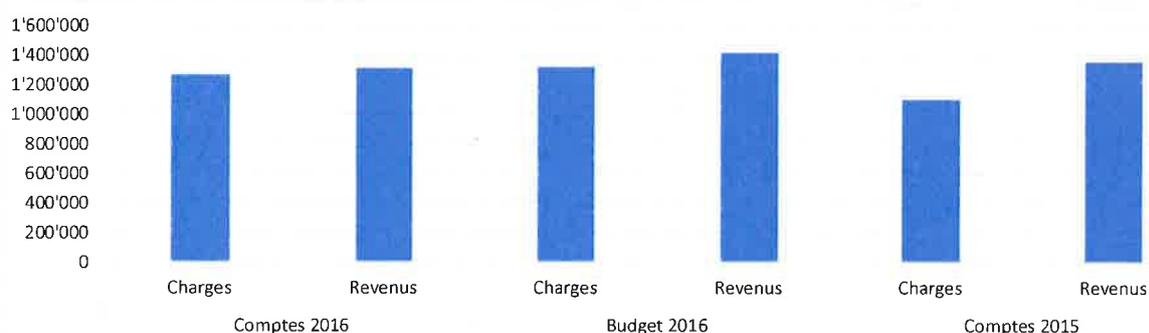
Les charges et les revenus de cette rubrique ne peuvent être comparés avec le budget 2016 et les comptes 2015, en raison de l'arrivée et du départ de contribuables importants.

L'écart global des charges de CHF 8'000'000.- découle de l'augmentation du montant communiqué le 11 mai 2017, dans le décompte provisoire de la péréquation 2016.

L'écart des revenus sur le compte 220.425.0 de CHF 1'340'000.- résulte de la vente des actions de la Romande Énergie pour CHF 1'139'500.- et du dividende de COMITA de CHF 200'000.-, lequel a été attribué au fonds de réserve jeunesse, compte 928.100.5 au Bilan.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

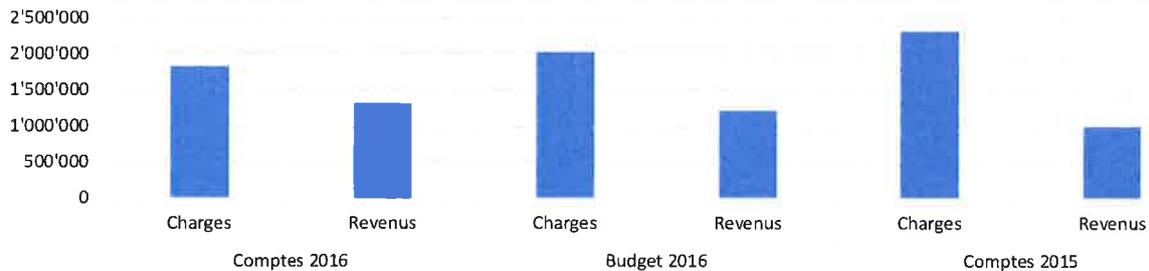
Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'272'948	1'313'042	1'323'500	1'417'000	1'103'540	1'355'518



Les travaux d'isolation du bâtiment du Chauchay budgétisés en 2016 à hauteur de CHF 80'000.-, ont finalement été englobés dans le préavis No 3/2016 de CHF 750'000.-, comprenant la réfection des façades, l'agrandissement du CMS et la construction des garages.

4. TRAVAUX

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'840'460	1'305'784	2'035'500	1'225'500	2'321'108	1'007'154



Ce département est bien maîtrisé dans l'ensemble.

La reprise de notre réseau par les SITSE a été budgétisé de manière forfaitaire à hauteur CHF 495'000.-. La facture finale des SITSE s'est élevée à CHF 534'600.-.

Le compte 460.434.4 fait apparaître le remboursement des SITSE pour des travaux de mise en conformité du réseau déjà effectués par la Commune. Le montant reçu est supérieur de CHF 55'000.-.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'055'160	467	1'169'000	1'000	1'047'341	496



Ces charges ne sont pas sous contrôle direct de la Commune et sont inférieures par rapport au budget, mais en ligne avec les comptes 2015. Elles sont bien maîtrisées.

6. POLICE

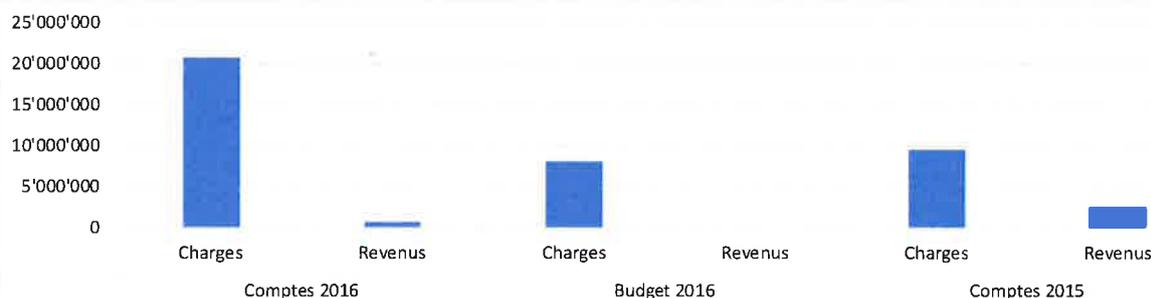
Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
578'363	920	648'500	1'500	576'976	20'078



Pour la réforme policière, des acomptes ont été versés à hauteur de CHF 365'000.-, la facture finale n'a pas encore été communiquée, l'écart au budget provient essentiellement des frais de surveillance SDS, maintenus au même niveau qu'en 2015.

7. SECURITE SOCIALE

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20'760'714	660'066	8'088'000	29'000	9'542'291	2'685'348



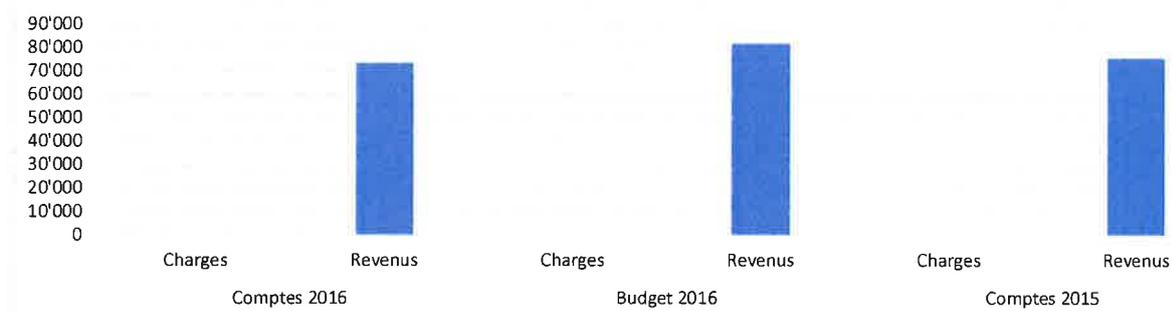
La facture sociale est en relation avec nos revenus fiscaux. Pour 2016, nous venons de recevoir des décomptes qui devraient en principe être définitifs, puisque nous sommes appelés à obtenir une confirmation écrite d'ici au 15 juin 2017 de la facture sociale et de la péréquation. Nos interventions n'ont pas été vaines, dans la mesure où la facture sociale, la péréquation et la réforme policière feront apparaître tant pour 2015 que pour 2016 une marge positive pour la Commune. En l'occurrence en 2016, hors notre "provision spéciale péréquative", nous avons pu dégager une marge d'environ CHF 700'000.-; nos démarches ont ainsi été couronnées de succès pour les deux exercices qui étaient terriblement à risque.

En ce qui concerne le compte 710.352.2 "Participation AJET", le montant porté au budget ne tenait pas compte de la participation aux loyers et aux frais d'entretien des UAPE.

Le poste 720.351.5 comporte le solde de la facture sociale 2015, ainsi que les acomptes 2016 déjà versés pour un montant de CHF 7'600'000.-. Le compte 720.351.6 a été ouvert spécialement pour le complément provisoire annoncé de la facture sociale 2016.

8. SERVICES INDUSTRIELS

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	73'808	0	82'000	0	75'870



Le seul poste de cette rubrique comprend la ristourne de la Romande Énergie pour l'usage du sol.

9. CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2016 peuvent être qualifiés d'équilibrés, car la modification du calcul péréquatif déploiera ses effets progressivement sur les années 2017 et 2018 (diminution de l'écrêtage du point d'impôt).

A partir de 2019, le point d'impôt écrêté sera supprimé. La facture de la péréquation au sens large sera beaucoup plus élevée. Nous avons toutefois bon espoir que pour les exercices 2017 et suivants, elle soit en ligne avec les montants qui seront encaissés au titre de l'impôt sur le revenu et la fortune. Nous avons reçu un message encourageant du Conseil d'Etat, qui nous confirme avoir compris la problématique dans laquelle l'application rigide de la péréquation plaçait notre Commune et une dizaine d'autres communes du canton. Une solution est recherchée actuellement par une commission réunie à cet effet. En principe, après discussion avec le Service des communes et l'Administration cantonale des impôts, la solution, dont nous n'avons pas encore le détail devrait toutefois respecter le principe selon lequel une commune n'aura pas à payer, en raison de l'arrivée de grands contribuables, un montant supérieur à ce qu'elle reçoit de ces derniers au titre de la péréquation et devrait même pouvoir bénéficier d'un avantage en raison de l'installation desdits contribuables sur son territoire.

Nos comptes ont été révisés par la Fiduciaire Heller, qui en certifie l'exactitude et propose au Conseil de les accepter.

Nous remercions vivement notre boursière Madame Anne-Marie Imboden pour son excellent travail et lui souhaitons une heureuse et longue retraite.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède,

Vu le préavis No 4/2017 de la Municipalité
Ouï le rapport de la Commission de gestion
Attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre
du jour

nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,
d'accepter les comptes 2016, tels que présentés.

La Municipalité

Le Syndic

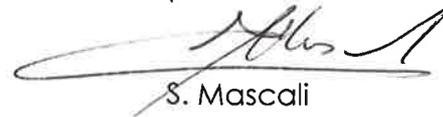

P-A. Schmidt



La Secrétaire


Y. Hernach

Le Municipal des finances


S. Mascali